



ABONNEMENTS
Un an Six mois
Suisse . . . Fr. 6.— Fr. 3.—
Union postale » 12.— » 6.—
Les abonnements étrangers se paient d'avance

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds
On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES
suisse 20 ct., offres et demandes
de places 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 51, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

Interdiction d'exportation

L'important arrêté pris par le Conseil fédéral, le 27 novembre dernier et interdisant l'exportation d'une série de produits divers non encore visés par les ordonnances précédentes, concerne les métaux suivants :

- Pyrite (fer sulfuré);
- Ferro-chromo, ferro-manganèse, ferrotungstène, bruts;
- Cuivre, plomb, zinc, étain, ainsi que les alliages de ces métaux; bruts ou en planches, disques, barres, fil, etc.;
- Nickel et ses alliages, bruts ou en plaques, barres, tôle et fil;
- Aluminium et ses alliages, bruts ou en plaques, barres, tôle et fil;
- Sulfure d'antimoine (antimoine natif).

Par cet arrêté le Conseil fédéral a documenté une fois de plus sa ferme intention de faire respecter scrupuleusement la neutralité suisse et de ne favoriser aucun des belligérants.

La Chambre suisse de l'horlogerie a été appelée à donner son préavis au Département fédéral du commerce sur des demandes d'industriels, sollicitant des exceptions en leur faveur.

Il s'agissait, en premier lieu, d'une demande d'autoriser d'une façon générale, l'exportation des bandes plates en acier laminé à froid, d'une épaisseur de 0,15 à 0,30 mm, destinées à la fabrication des ressorts de montres.

Dans un autre cas, de demande de sortie pour cuivre, laiton, étain en rondelles, feuilles, etc., pour l'horlogerie et pour déchets d'argent.

L'enquête faite par le Bureau de la Chambre, l'a conduit à donner un préavis absolument négatif. Nos industries, l'horlogerie tout particulièrement, ont intérêt à ce que l'on conserve à leur disposition, tous les métaux dont elles ont l'emploi, en provision ou en déchets et cela d'autant plus que l'approvisionnement est rendu fort difficile dans le moment présent et risque même d'être complètement paralysé.

Ne rien laisser sortir de ce qui peut être utile à nos industries, tout particulièrement les métaux dont nous ne sommes pas producteurs, telle est la formule.

Prix des métaux en Allemagne

La *Gazette de Francfort* publie une statistique des prix de quelques métaux en Allemagne avant la guerre et aujourd'hui; voici les chiffres en question qui sont intéressants à consulter :

Prix par 100 kg.	Avant la guerre	Aujourd'hui
Cuivre	M. 125 à 128	M. 220
Aluminium	» 160	» 450 à 500
Antimoine	» 45	» 280 » 210
Nickel	» 325	» 550 » 600

Remarquons d'autre part que le billet de la Reichsbank qui se tenait en Suisse à 117 à fin octobre est tombé dès lors aux environs de 109 (le pair est de fr. 123,45); le chèque sur Vienne se dérobe à fr. 88 (pair, fr. 105.—). Par contre, le billet de la Banque de France fait prime sur toutes les principales places financières du globe; en Suisse, il se paie aux environs de 102; le chèque sur Londres est recherché à 25,48 environ (pair, fr. 25,22). Dans la période troublée que nous traversons, le marché des changes internationaux a une importance de premier ordre, et on peut le considérer comme un bon baromètre de la situation économique de chaque pays.

Nos rapports commerciaux avec l'Allemagne

On écrit de Bâle à la *Liberté* :

Un commerçant habitant la Suisse — le *Basler Volksblatt* tait son nom et son domicile — avait vendu à un client demeurant en Allemagne une certaine quantité de marchandises. L'argent dû pour cette livraison tardait à lui parvenir. Après plusieurs démarches infructueuses auprès du débiteur, le créancier s'adressa à l'avocat qui, en Allemagne, prend soin de ses intérêts. Ces jours derniers, celui-ci déposa en justice une réclamation en vue d'obtenir le paiement de la dette échue. Voici la réponse qu'il vient de recevoir :

« Par suite de l'état de guerre, le Conseil fédéral dans sa séance du 29 octobre 1914, a décidé que les personnes habitant à l'étranger ne pourront, jusqu'au 31 janvier 1915, devant les tribunaux, faire valoir aucun droit de propriété contre les sujets de l'empire d'Allemagne. »

Dans une ville frontière comme Bâle, qui ne prévoit toutes les fâcheuses conséquences qu'entraîne une pareille décision? Chez nous, comme dans les grands centres de la Suisse allemande, nombre d'industriels, de commerçants sont en relations d'affaires quotidiennes avec ceux de l'Etat voisin. Cet état de choses se prolongeant — il n'y a guère à espérer que le décret du gouvernement allemand soit rapporté le 31 janvier prochain — bien des maisons de commerce peuvent être réduites à un état financier précaire,

même à la banqueroute. Il nous paraît, en outre, difficile à croire — cette question est d'ordre international — que l'on puisse porter un décret allant directement contre les traités conclus entre l'Allemagne et la Suisse. La guerre, ce nous semble, ne supprime pas le droit privé, surtout en faveur des ressortissants d'Etats neutres étrangers au conflit.

Il est à souhaiter — c'est le vœu formé par le *Basler Volksblatt* — que nos représentants de Bâle aux Chambres fédérales dans la session de décembre, interpellent le Conseil fédéral pour savoir quelle solution notre autorité exécutive pense donner à la situation créée chez nous par la décision du gouvernement allemand.

D. L.

Finances allemandes

Du 23 au 30 novembre la réserve d'or de la Banque de l'Empire a augmenté de 42,6 millions à 1991 millions de marks. Jusqu'au 30 novembre 4,103,7 millions de marks ont été versés sur l'emprunt de guerre. Il ne manque que le 3 pour cent au versement total des sommes souscrites.

Mesures financières

— La Banque impériale d'Allemagne a décidé qu'à partir du 31 janvier 1915, elle refuserait à l'escompte, au prêt sur titres et à l'acceptation tous les effets rédigés en français et payables en Allemagne. Il en sera de même pour les chèques.

— Le Conseil fédéral allemand a rendu une ordonnance interdisant, sous peine d'un an de prison et d'une amende pouvant aller jusqu'à 5000 marks, l'agio sur les pièces d'or.

— Le ministre des finances a fixé au 7 décembre la réouverture de la bourse de Paris pour les opérations au comptant.

— Deux milliards et demi de francs, sont déposés sans intérêts à la Banque France.

— Un décret autorise le ministre hollandais des finances à émettre des bons du Trésor pour 23 millions de florins.

— Une communication officielle du ministre turc des finances avise les porteurs d'obligations de l'emprunt de l'année 1909 que par suite de la guerre le coupon N° 10, échu le 14 décembre, est payable seulement à la caisse centrale de l'office du trésor à Constantinople.

Les moratoires étrangers

La guerre européenne a eu, dès ses débuts, dans les premiers jours d'août, une répercussion en nombre de pays, même très éloignés du

théâtre des hostilités. C'est ainsi que toutes ou presque toutes les républiques de l'Amérique du Sud ont été atteintes, à des degrés divers, par l'ouverture du conflit européen et ont dû prendre des mesures pour parer aux perturbations que ce conflit entraînait chez elles.

Uruguay. — Considérant que les délais accordés à l'étranger, aux débiteurs de l'Uruguay, créaient une situation inégale et désavantageuse aux débiteurs nationaux envers l'étranger, le Pouvoir exécutif présenta aux Chambres, le 1^{er} septembre, le décret suivant :

Article premier. — A compter du 15 août dernier, un décret est accordé aux débiteurs de l'Uruguay, pour tout le temps que stipule la loi du 8 du même mois, c'est-à-dire deux mois, pour le paiement de leurs dettes internationales.

Art. 2. — Sont de nul effet, en Uruguay, les actions judiciaires, civiles et commerciales, intentées à partir de cette date du 15 août, inclusivement.

— Dans d'autres pays de l'Amérique du Sud, la crise a provoqué aussi de graves embarras qui ont obligé les gouvernements à prendre ou à proposer des mesures variées. Une dépêche de Lima, du 15 août, annonçait que le gouvernement péruvien allait faire une émission de papier-monnaie jusqu'à concurrence d'un million de livres sterling pour améliorer la situation économique et financière.

— Vers le milieu d'août, le gouvernement de l'Equateur a suspendu pour un mois la conversion en or des billets de banque.

— Au Paraguay, un moratorium de cent vingt jours est en vigueur depuis le 14 août. En vertu d'une loi, des prêts sont faits aux banques jusqu'à concurrence d'une somme totale de 230.000 livres sterling; ils sont remboursables par versements en six, neuf ou douze mois, et portent intérêt à 9% l'an.

— Au Chili, la guerre européenne a eu sa répercussion au point de vue économique et le gouvernement a dû venir en aide à des exploitations de nitrate; mais on n'a pas eu besoin de recourir à un moratorium.

La sagesse des socialistes

Il a fallu une catastrophe inouïe, dit la *Gazette de Lausanne*, pour démontrer aux chefs socialistes la vanité de certains points de leur programme. Une conflagration guerrière, la plus vaste qu'ait enregistrée l'histoire, a été nécessaire pour les instruire en particulier de tout ce qu'il y a d'utopique dans l'idéal internationaliste. Ne disons point que le résultat est hors de proportion avec la cause et réjouissons-nous des sages discours que tiennent pour l'instant les coryphées du socialisme naguère international.

Les champions de l'internationalisme portaient de ce principe que l'humanité se divise, par delà les groupements ethniques qui sont chose accidentelle et négligeable, en deux grandes classes d'individus: les capitalistes et les prolétaires. Peu importe que le prolétaire soit exploité par un capitaliste allemand, anglais ou français. Il est exploité, c'est un fait. Et il doit suffire à rapprocher l'exploité de tous ses frères en exploitation quels que soient les exploités: «Prolétaires de tous les pays, aviez dit Karl Marx, unissez-vous!» Ce mot d'ordre fut longtemps la devise de la classe ouvrière.

La guerre actuelle, cependant, a montré les points faibles de l'internationalisme aux socialistes les plus imprégnés hier encore d'esprit cosmopolite. Il est piquant de les voir faire en public leur *mea culpa*.

C'est généralement à la presse italienne que les socialistes repentants font leurs confidences. La presse italienne peut encore, en raison de la neutralité de l'Italie, s'ouvrir à des débats académiques de ce genre. Nous avons rapporté naguère les raisons par où M. Gustave Hervé justifiait sa volte-face. La semaine dernière nous a apporté par l'entremise des journaux italiens deux nouvelles confessions intéressantes de socialistes désabusés: celle de M. Jules Destrée, député socialiste au Parlement belge, et celle de Jules Guesde, hier chef reconnu de l'orthodoxie marxiste en France, aujourd'hui ministre sans portefeuille dans le cabinet Viviani.

Dans un article du *Secolo*, M. Jules Destrée reconnaît formellement que l'internationalisme a été une erreur et qu'il ne saurait résoudre les angoissants problèmes politiques de l'heure pré-

sente. Le socialisme, à l'en croire, a donné jusqu'à ce jour à la question des salaires une importance exagérée. Après avoir conquis son pain, l'homme cherche à conquérir sa liberté. Certains hommes sont plus affamés encore de liberté que de pain. C'est en quoi il diffère des animaux: «Il n'est donc pas exact, écrit M. Jules Destrée que la question du salaire soit la seule question et qu'il soit indifférent pour l'exploité d'être exploité d'une manière ou d'une autre. Ces manières ont aux contraires une telle importance que l'exploité souvent donnera sa vie pour qu'il lui soit permis de choisir entre celles qui lui offrent des satisfactions relatives et celles qui lui font horreur.» M. Destrée dit encore: «La langue, la religion et la politique sont dans leur diversité des conditions d'existence auxquelles les travailleurs attachent une importance capitale: l'histoire de tous les pays le prouve. Et voici brusquement posé le problème des nationalités.»

Admirons l'élégance de ce raisonnement et la franchise de cet aveu. La théorie de M. Jules Destrée sur les nationalités n'est pas très brillante ni très neuve, mais c'est déjà beaucoup qu'elle soit. Les malheurs de la patrie ont rendu la patrie plus chère à l'âme généreuse de M. Destrée. Souhaitons que tous ces frères d'armes socialistes pensent comme lui. La libération de la Belgique en serait plus certaine. Regrettons seulement qu'il ait fallu la terrible leçon de choses qu'on sait et la crainte de devenir une autre Alsace-Lorraine, pour que l'internationalisme ait perdu son auréole aux yeux de certains socialistes belges.

— Relevant un article du conseiller national Grimm la rédaction du *Grütli* se déclare hostile au rejet du budget militaire par la députation socialiste et au mandat impératif qui serait donné aux conseillers nationaux socialistes dans ce sens. Dans le même journal, le député socialiste Walter se plaint du mauvais esprit qui se manifeste chez les socialistes suisses. On pourrait croire que la *Ligue antimilitariste* va ressusciter sous une forme pire que la première. M. Walter qualifie de *terrorisme* les procédés de MM. Graber, Naine et Grimm.

Compétences des Départements fédéraux

En application de la loi fédérale du 23 mars 1914 sur l'organisation de l'administration fédérale, un arrêté fédéral règle à nouveau la compétence des départements et des services qui leur sont soumis, pour liquider certaines affaires.

Selon les prescriptions générales de cet arrêté, qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 1915, les départements et leurs sections sont autorisés à entrer en relations directes avec des services fédéraux, des autorités cantonales, des corporations, des sociétés ou des particuliers, au sujet des affaires qu'ils ont à traiter.

Pour autant que l'arrêté ne donne pas expressément aux sections, la compétence d'entrer en relations avec des consulats et des légations suisses ainsi qu'avec les gouvernements étrangers et leurs représentants, ces relations restent l'affaire des chefs de départements.

Des dispositions spéciales restent réservées.

Trafic interrompu

L'application des tarifs directs des marchandises entre la Belgique et la Suisse et du tarif pour le trafic avec la Russie, le Vorarlberg et les stations de la rive allemande du Lac de Constance est suspendue jusqu'à nouvel avis par suite de la guerre.

Ecole d'horlogerie de Genève

Extrait du rapport de l'année 1913-1914

L'Ecole a été fréquentée par 60 élèves qui se répartissent comme nationalité en :

24 genevois et 19 confédérés	72 % du nombre total
11 étrangers nés ou fixés à Genève	18 % » » »
6 étrangers	10 % » » »

Il y a eu 21 entrées de nouveaux élèves dont 3 apprenties.

12 élèves, dont 3 apprenties ont quitté l'Ecole pour fin d'apprentissage et sont placés, 2 élèves ont quitté pour changer de carrière, total 41 sortis..

Le nombre des élèves qui ont passé dans les classes est le suivant :

	Maitres	MM.
Classe préparatoire	H. Hess	13
» d'ébauches	F. Hess	7
» des remontoirs	F. Lecoultre	4
» des complications	»	5
» des rouages	M. Dustour	6
» des échappements	J. Natermann	10
» de repassage et réglage	J. Addor	11
» defabrication mécanique	A. Künzli	7
» des apprenties	F. Bally	7
Atelier école de réglage	E. Olivier	3
Section de pendulerie	H. Hess	1
Cours de sertissage	G. Clerc	3

Le 18 novembre, sur le préavis favorable de la Commission, le Conseil administratif a modifié l'article 20 du règlement organique de l'Ecole en réduisant à 4 heures 1/2 toute l'année le travail scolaire de l'après-midi.

Le 30 avril, l'Ecole recevait la visite d'inspection de M. l'expert fédéral Henri Rosat, qui, dans son rapport, s'exprime en termes très bienveillants sur la marche de l'Ecole. Il reconnaît les efforts de la ville de Genève en vue de perfectionner l'enseignement technique dont les méthodes sont sans cesse en progrès, et conclut en appuyant auprès de l'autorité fédérale l'allocation d'un subside réhaussé proportionnellement aux dépenses consenties par la Ville.

A ses charges habituelles, la Commission de surveillance a vu s'ajouter le soin d'organiser la participation de l'Ecole à l'Exposition nationale suisse à Berne, et d'arrêter le texte et le format d'une notice explicative illustrée sur l'Ecole, que la Ville de Genève a voulu éditer à cette occasion.

Il importait en effet d'aviser, pour qu'à la date du 9 mai prescrite par l'ordonnance du Département fédéral du Commerce et de l'Industrie, l'installation des travaux fut terminée.

Cette tâche s'est très heureusement accomplie et l'ensemble se présente aussi bien qu'on peut l'attendre de la disposition de l'agencement, et de l'exigüité du local très discrètement éclairé.

Tous les travaux des classes ont été, comme de coutume, soumis à l'examen de leurs commissaires qui en ont affirmé le haut degré de bienfaisance, et quant à la diligence qui a toujours été le point noir des résultats, des éléments nouveaux nous font espérer un relèvement sensible.

Aux travaux prévus par les programmes habituels et qui sont exposés à Berne, se sont joints comme travaux facultatifs, des pièces basses, simples et compliquées à divers degrés d'avancement, soit depuis l'ébauche jusqu'à la montre finie.

Six bulletins de 1^{re} classe obtenus en 1913-14 à l'Observatoire de Genève témoignent de l'enseignement du réglage de précision.

La section de pendulerie est représentée par un régulateur pour observatoire, avec pendule compensateur à mercure, et celle d'horlogerie électrique, par une pendule mère à secondes reliée à un compteur de minutes.

Comme travaux spéciaux provenant de MM. les maîtres et construits dans un but de démonstration, sont un appareil à étudier les engrenages, un modèle en grand pour les fonctions d'une quadrature à quarts, et un chronomètre de marine construit dès l'ébauche à l'école, y compris son enveloppe et sa suspension.

La petite mécanique de précision pour la fabrication de l'horlogerie par les procédés mécaniques occupe la place qui convient à l'importance de cet enseignement. Ces travaux, tels que des machines outils et des accessoires de fabrication, tous construits suivant des modèles récents, sont l'expression de la direction très pratique de l'apprentissage.

Le rapport du Jury des cours théoriques constate que les résultats sont en général satisfaisants, ce qui est la preuve de l'intérêt que les élèves apportent à l'enseignement. La cosmographie, en 3^{me} année, semble les attirer particulièrement. Le Jury regrette une fois de plus que trop d'élèves entrent en 1^{re} année insuffisamment préparés, pour le dessin surtout, ce qui nécessite pour eux un enseignement élémentaire spécial. Toutefois le niveau se rétablit, preuve en soit la bonne exécution générale des dessins. Le Jury voudrait même que des dessins plus difficiles fussent présentés par les élèves avancés.

La tenue des cahiers, à peu d'exceptions près, continue d'accuser un fâcheux déficit tant pour l'orthographe que pour la calligraphie, et la comparaison avec la classe des jeunes filles n'est pas à l'avantage des jeunes gens.

Les leçons de français ont été données cet hiver à un groupe d'élèves formant deux divisions de degrés différents. La discipline très bonne a permis aux élèves de suivre les leçons avec intérêt et profit. Des élèves de la division supérieure pourront être exemptés et d'autres, de la division inférieure, promus.

M. Natermann, doyen de l'Ecole, termine son rapport par les judicieuses remarques suivantes:

« Il y a vingt-cinq ans qu'à pareille époque, l'Ecole complètement réorganisée, commençait l'application d'un programme nouveau.

« Déraciner la routine, orienter l'enseignement vers les méthodes exactes en appuyant la pratique sur une théorie objectivement élaguée, enfin créer une classe de petite mécanique de précision pour la fabrication de l'horlogerie par les procédés mécaniques, d'où sortiraient de bons mécaniciens horlogers, tel était le but proposé vers lequel l'Ecole a dès lors résolument marché, non toutefois sans apporter en toute occasion à ses programmes, les modifications et l'assouplissement dictés par l'expérience.

« Les résultats acquis se sont affirmés. Tous les élèves horlogers ou mécaniciens se sont placés et font honorablement leur chemin; la carrière est relativement plus que d'autres indépendante et rémunératrice, et cependant le recrutement est insuffisant au point que l'Ecole a reçu des offres d'emploi qu'elle a dû décliner.

« L'horlogerie n'est donc plus une carrière qui a vécu, ainsi que beaucoup se plaisent à le dire, mais qui vivra au contraire, tant que nos Ecoles lui fourniront des éléments nouveaux. »

Nouvelles diverses

Horaire d'été. — Par un arrêté du Conseil fédéral, les entreprises suisses de transports sont autorisées à établir leur horaire d'été de

1915, sur la base des horaires d'été réduits mis en vigueur le 21 septembre 1914.

Nos approvisionnements. — A propos du transit des blés pour la Suisse, le député Giretti, reproduit dans le *Secolo*, les informations de la *Neue Zürcher-Zeitung*, du 17 octobre, et ajoute que l'Italie et les Etats de la Triple-Entente doivent accorder à la Suisse toutes les facilités pour se ravitailler en denrées alimentaires.

Le prix du pain en Italie. — L'ordonnance ministérielle réduisant le droit d'entrée sur les blés n'a pas obtenu le résultat que le gouvernement espérait et n'a pas empêché d'ultérieurs renchérissements du pain.

La commission municipale de Milan a décidé de l'augmenter encore de deux centimes, en le portant à 50 centimes par kilo. C'est le prix le plus haut que le pain ait jamais atteint à Milan.

L'exportation de la laine, des articles de bonneterie et des tricotages en laine ayant dû être interdite par le Conseil fédéral en raison des besoins de la Suisse, qui ne possède qu'un très petit stock de laine et ne peut plus en recevoir de l'étranger, nous attirons l'attention du public sur le fait qu'il n'a malheureusement pas été possible de consentir des exceptions à cette interdiction d'exportation des lainages, même en ce qui concerne les colis postaux destinés à des prisonniers de guerre, blessés, lazarets, etc.

Le public est donc informé qu'il doit s'abstenir d'expédier à l'étranger des lainages, attendu que l'expédition des colis qui en contiennent sera refusée, même par les offices postaux, le droit de vérification de l'administration des douanes suisses demeurant d'ailleurs réservé.

La broderie. — L'exportation de la broderie du district consulaire de St-Gall pour l'Amérique du Nord accuse, pour novembre 1914, une baisse de 2.468.549 fr. comparativement au même mois de 1913, sur un total de 4.155.550 fr.

Avis

Un complément de renseignement à propos de l'avis paru dans notre dernier

numéro, nous permet de dire qu'il s'agit de pendules de pupitre de prix très bas, remplaçant l'article allemand bon marché.

Contrôle fédéral des ouvrages d'or et d'argent
Poinçonnement du mois de Novembre 1914.

Bureaux	Boîtes platine	Boîtes de montres or	Boîtes de montres argent	Total	Janvier-Nov.
1. Bienne	2	828	10,349	11,177	248,363
2. Chaux-de-Fonds	1	2,673	192	2,865	337,840
3. Delémont	—	72	1,224	1,296	47,782
4. Fleurier	—	15	1,489	1,504	70,983
5. Genève	2	160	3,346	3,506	198,275
6. Granges (Soleure)	—	20	9,195	9,215	280,341
7. Locle	—	1,180	3,179	4,359	164,230
8. Neuchâtel	—	—	1,128	1,128	42,375
9. Noirmont	1	150	5,351	5,501	201,051
10. Porrentruy	—	—	4,904	4,904	202,648
11. Saint-Imier	—	663	5,171	5,834	175,814
12. Schaffhouse	—	—	2,676	2,676	24,166
13. Tramelan	—	—	10,920	10,920	292,839
TOTAL	6	5,761	59,124	64,885	2,286,707
Novembre 1913	—	77,226	231,179	308,405	3,434,658

Bureau fédéral des matières d'or et d'argent.

Berne, le 1^{er} Décembre 1914.

Diminution de 71,465 boîtes or et de 172,055 boîtes argent sur le mois correspondant de 1913.

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ

Société Anonyme — Directeur: F.-E. PFISTER

HORLOGERIE Maison fondée en 1849 **ELECTRICITÉ**

Etude et entreprise de Calibres spéciaux

Ebauches et finissages 10 à 36 lignes

Tous genres clefs et remontoirs

— Spécialité extra-plates et plates soignées —

La fabrique ne termine pas la montre

TÉLÉPHONE 3600 H 5101J TÉLÉPHONE

G. Kung-Champod & Cie

Rue du Grenier 32 - La Chaux-de-Fonds - Rue du Grenier 32

Montres or pour Dames depuis 9 à 14 lig.



4320

Bracelets-Montres et pendentifs fantaisies or, argent, plaqué

Dernière création en boîtes et décors

Livraison prompt Prix très modérés

Fabriques de Pierres fines
p^r Horlogerie
Spécialité: „Grenat“

Theurillat & Cie
Porrentruy

Interchangeabilité et fidélité absolue. — Livraison par retour
500 ouvriers

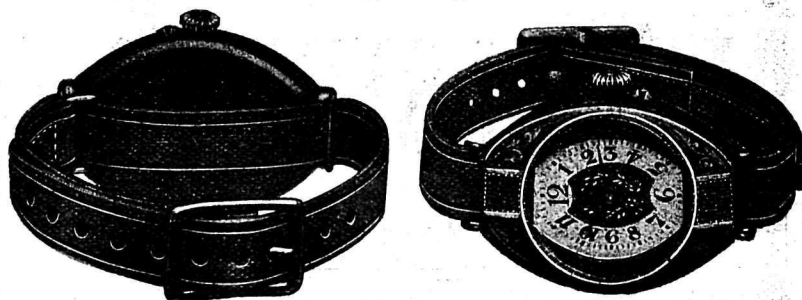
Usines: 3 en Suisse, 2 en France, 1 en Italie et 1 en Autriche

Fournitures Industrielles

SANDOZ FILS & CO

La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 2 — Bienne, rue Centrale 15

Bracelets en cuir pour montres



Choix des mieux assortis aux prix les plus bas.

H 20038 C

Demandez notre prix-courant spécial.

3322

NICKELAGE, ARGENTAGE ET DORAGE DE MOUVEMENTS

— Spécialité de genres soignés —
Prompte livraison. — Conditions avantageuses

Spécialité: **Argentage extra blanc**

LOUIS BANDELIER

Téléphone 1.80 **SAINT-IMIER** Rue des Roches

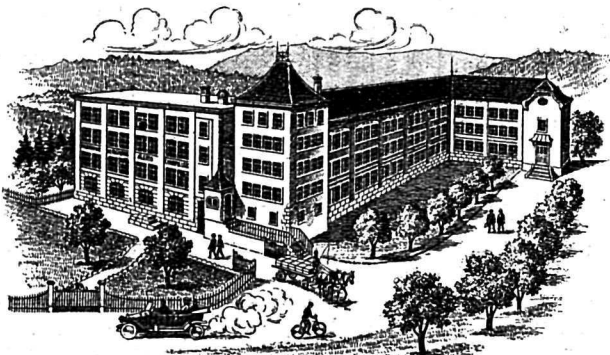
SUCCURSALE à LA CHAUX-DE-FONDS
Rue de la Serre, 91

3280

Fabriques de Pignons et Pivotages Alexis Charpilloz, Bévillard

successeur de Alfred Charpillod, Maison fondée en 1889

TÉLÉPHONE N° 16



J'ai l'avantage de porter à la connaissance de ma fidèle clientèle et de tous les intéressés, que, grâce à mon personnel presque au complet, je suis à même d'effectuer mes livraisons de pignons comme par le passé.

Mes fabriques sont les plus importants établissements connus pour cette production. Fabrique de pignons et pivotages en tous genres possibles, depuis les plus courants aux plus soignés. Grandes moyennes percées, à tiges avec chaussées lanternées, bouts ronds ou avec œils de perdrix. Pignons avec tiges, faces et rivures polies. Grandes moyennes à vis. Production journalière 1500 douzaines de jeux.

Ne pas confondre avec d'autres maisons du même nom.

H...J 3832

Médailles aux Expositions universelles de Paris et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'INDUSTRIELLE

Société anonyme

Maison fondée en 1878

Manufactures de Cartonnages

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de Cartonnages pour l'Horlogerie

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule plus de 200 ouvriers et ouvrières.

Stock continuuel d'environ 500,000 cartons genres courants.

H 3316 F

Directeur général: H. Schmidlin.

Pour adresse: L'Industrielle, à Fribourg.

3694

L'Agence en Douane Jacoutot & Fallard à Morteau

informent leur nombreuse clientèle que le service régulier de Morteau à Chaux-de-Fonds est repris à partir du 15 et. et que les expéditions se feront avec la même rapidité que précédemment.

H 2640 C 3844

Bureau Chaux-de-Fonds ouvert de 10 h. à midi.

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

3130

Reconvilier Watch Co (S. A.)

H 5096 J

Tous les genres Roskopf

Déposé.



Tous les genres Roskopf

Essayer notre montre
C'est l'adopter

Verres — Emaux — Cristaux colorés

APPERT FRÈRES

34, Rue des Chasses, CLICHY (Seine, France)

● Emaux blancs et Couleurs ●

pour applications sur cadrans.

Recommandés: Emaux blancs; ivoire, etc.

Tarif franco sur demande.

Haute Précision AUDEMARS, PIGUET & CO

BRASSUS et GENÈVE

Complicquées

3270

Archi-plates

Bulletins d'Observatoires

H 21453 L

RÉPÉTITION

FABRIQUE „ANGÉLUS“
STOLZ FRÈRES 3224
LE LOCLE (Suisse)

— GRAND PRIX Exposition Nationale Suisse, Berne 1914 — H 20032 C

Société des
Fabriques de Spiraux réunies
Genève - Bienne - Fleurier

Spiraux „Premier“ pour montres-bracelets.
Spiraux premières qualités pour Observatoires.
Spiraux durcis et mous pour grandes fabriques.

SPÉCIALITÉS :

Spiraux trempés Breguet - Spiraux Palladium.
Spiraux compensateurs du Dr Guillaume.

Bureaux: Serre 15, à La Chaux-de-Fonds.

Diplôme d'honneur: Exposition Universelle de Bruxelles 1910.

Fabrique suisse de Balanciers La Sagne

Correction de l'erreur secondaire
de compensation des Chronomètres
Marine, Bord et Poche
p^r l'emploi du Balancier compensateur
du Dr Guillaume.

Balanciers compensés et façon pour grandes fabriques.



* Manufacture d'Horlogerie *
A. Schlaefli, à Selzach (Suisse)

Marque „Parsifal“ déposée

Plus de Montres sans Radium!

Montres cylindre et ancre de 11 à 19 lig., lépine et savonnette
en tous genres et pour tous pays

Montres bracelets, cylindre et ancre

Spécialité de Montres-réveil, cylindre et ancre,
avec points ou chiffres au radium de première qualité

3420 H 3383 Y

Système le plus pratique.



Indispensable à tous

„LE PIARE“

Fabriques d'Horlogerie au Locle (Suisse)

H 20007 C Succ. de C. BARBEZAT-BAILLOT

Spécialité de Répétitions avec Chronographe-compteur
ou Chronographe
sans Quantièmes automatés

Pendulettes de voyage et Portefeuilles 8 jours à sonnerie
Chronographe-Compteur — Rattrapante 3205

Pierres fines pour Horlogerie

rubis, saphyrs, grenats, scientifiques

Spécialités: Trous olivés et gouttes,
grandes moyennes, en scientifique

SWISS JEWEL CO, S. A. LOCARNO (Suisse)

Scientifique garanti de dureté, certificat à l'appui
Couleur rouge foncé

H 3230 F

Téléphone 1.63

3670

Adresse télégraphique: Mojonny-Locarno

La dernière Nouveauté en Horlogerie Mouvement ancre plat „ERLIS“

extra soigné 8 lignes 15/12

Le plus petit calibre fabriqué par procédés mécaniques perfectionnés

Interchangeabilité parfaite

Réglage de haute précision. — Prix sans concurrence

Pièces de rechange expédiées par retour du courrier et sans frais

Fabrique ERLIS MEYER - LIPPMANN

91, Rue de Serre, LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone: 45-67 — Adr. télégraphique: ERLIS

H 20037 C

Exportation pour tous pays

3335

Matière lumineuse radio-active

d'un pouvoir d'éclairage extraordinaire-ment fort, préparée d'après un nouveau procédé, est fournie par une usine capable. Les demandes sont à adresser sous chiffres T 161 à Haasenstein & Vogler S. A., Genève. 3853

On demande offres en 3872

Chronographes

avec et sans répétitions. Qualité très soignée. Savonnettes 18 k. — Offres sous chiffres S 971 Y à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Cherchons Fabrique ou Fabricant d'horlogerie pouvant livrer très rapidement

Mouvements 13 lig. ancre

savonnettes à secondes, à tirette, prêts à mettre en boîtes, avantageux et en série.

Adresser offres sous chiffres H 22779 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3876

Calottes 13 lig. ancre mouvement ou montre complète

On demande à acheter du stock pour besoin immédiat. — Paiement au comptant. — Prière d'adresser les offres sous chiffres H 22792 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3879

CHANGEMENT DE DOMICILE

Les bureaux de

E. D. Elias

Horlogerie en gros, Exportation
sont transférés

Heerengracht 555
Amsterdam

Fabrique d'horlogerie spécialement organisée pour livrer la petite pièce ancre en série,

cherche terminages 13 lignes ancre

dans le but d'occuper son personnel. Eventuellement, livrerait mouvements finis ou calottes tous titres, depuis grandeur 9 3/4 à 13 lig. ancre.

Offres s. chiffres H 22739 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3868

Importante fabrique de Roskopf

cherche fournisseur régulier

pour assortiment, bonne qualité soignée. Faire offre avec dernier prix pour livraison moyenne de 500 douzaines par mois.

Ecrire s. chiffres H 7494 M à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3866

Pignons Pivotages Décolletages

H 30012 X de précision sont livrés rapidement par RODÉ-STUCKY, 40, Rue St-Jean, Genève.

BRACELETS

13 lignes nickel et acier.

P. Boillat-Froidevaux
Breuleux (Suisse).
H 6387 J 3874

Commissions pour l'Angleterre

Horloger, Suisse français, 31 ans, honorablement connu à Londres, retournant en Angleterre, cherche commissions de maisons d'horlogerie désirant s'introduire en Angleterre. Ecrire s. chiffres H 2883 P à Haasenstein & Vogler, Porrentruy.

Spécialité ROSKOPF soignées

C. Meyer-Graber

LA CHAUX-DE-FONDS

Seul propriétaire
3655 de la marque
W.ROSSKOPF & Co



Plantages d'échappements

à cylindre de 7 à 12 lig.
— Genres soignés — 3869

C^{tin} GIRARDET

VERRIÈRES (Suisse)

Fabricant d'horlogerie

offre des montres or et argent ou des mouvements finis petites pièces ancre soignées et bon courant 8 3/4, 9, 10 1/2, 11", 7 et 15 rubis, qualité garantie. Livraisons régulières et suivies.

Offres sous chiffres H 1625 U à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3877

BRACELETS

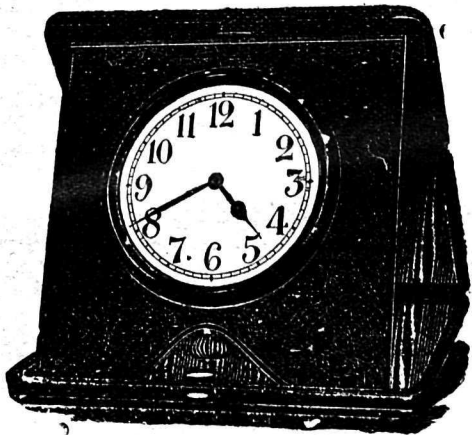
Maison d'horlogerie demande offres pour fournitures mouvements et boîtes, grandeur 13 lignes lépine, qualité bon marché. Adresser offres sous chiffres H 22788 C à l'agence Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 3878

BOITES OR

en tous genres, tous titres, pour tous pays 3852 sont livrées aux meilleures conditions par la Fabrique Leuba Frères, Renan
Tél. Chaux-de-Fonds 22.05 Prix modérés
Calottes pour bracelets — Prix spéciaux par grandes séries
Prompte livraison — Ouvrage soigné H 6356 J

Fabrique d'horlogerie compliquée Walter Meylan, 4, Jacob Brandt, Chaux-de-Fonds

Répétitions à quarts et minutes syst. à tirages et poussoirs silencieux. - Chronographes, carillons, quantités, automates. - Nouveautés: Répétitions quarts et minutes 17 lig. extra plates. 3120 «Concerto» déposé. Téléphone 713. Rhablages. H 20009 C



Fabrique d'Horlogerie soignée

Gindrat-Delachaux & Cie

132, rue du Parc

LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

FABRIQUE HUITAINE

Marques: HUITAINE, RAMA, OBSERVATOR

Spécialité: H 20068 C 3615

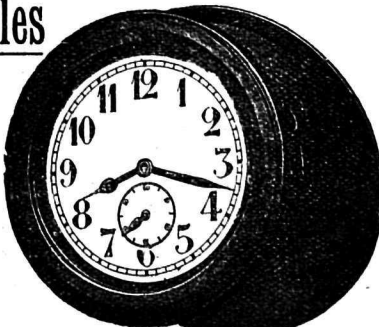
MONTRES 8 JOURS

Ancre, cylindre, tous genres, toutes grandeurs, et pour tous pays

Montres pour Automobiles

Montre Portefeuille ou Pochette
dite Montre de voyage
Montre Presse-lettres
BOULES CRISTAL. - PENDULETTES
Mouvements ronds et rectangulaires
à remontoir ou à clé
Catalogue illustré
franco sur demande.

Dessins au 1/4 de grandeur naturelle.



Pour cause d'âge, on offre à vendre:

Une Fabrique d'Horlogerie

de construction moderne, possédant un outillage des plus perfectionnés, avec maison d'habitation tout à fait moderne, maison de maître avec grand jardin, le tout très bien placé, au centre des affaires d'une importante localité très industrielle du Jura.

La fabrique peut contenir 100 à 150 ouvriers et est susceptible d'être agrandie très facilement.

La maison est en pleine activité, possède une grande clientèle fidèle dans tous les pays avec laquelle elle est en relations depuis de longues années, des concessionnaires et représentants avec contrats de vente, sont en relation avec la maison dans les principaux pays de l'Europe et d'outre-mer.

Les produits avec marque connue dans tous les pays sont très appréciés, les calibres tout à fait modernes se fabriquent d'après les procédés les plus perfectionnés en grandeur de 11 et 20 lignes, correspondant aux grandeurs américaines et se fabriquent aussi avec mise à l'heure négative.

Bénéfices assurés que l'on peut prouver pendant de longues années.

Affaire très sérieuse. Au gré du preneur on serait même tout disposé de laisser des capitaux dans l'entreprise.

Faire des offres par écrit sous H 2764 N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 3849

Horlogerie

H. & K. Kofmehl, Hergiswil (Nidwald)

Montres système Roskopf en tous genres

H 22707 C Echantillons à disposition. 3870